

Programme du colloque Droit et Santé
.....
Directeurs, Médecins
RESPONSABLES MAIS PAS COUPABLES?

Le samedi 17 octobre 2015, de 8H30 à 16H30 à l'Université Jean Moulin LYON 3, Manufacture des tabacs, 18, rue du professeur Rollet, Lyon / Auditorium Malraux

« **Directeurs et médecins ensemble face à la justice** » - Toute l'ambition de ces échanges est de permettre, grâce à des mises en situations, de connaître et reconnaître le risque pénal au sein d'un établissement de santé. Au fur et à mesure des sessions, médecins, directeurs, avocats et juristes nous donneront leurs points de vue.

La journée sera présentée par **M. Jean-Claude NARCY, Journaliste**

8H30 : Accueil des participants

9H00 : Introduction par M. Jean-Loup DUROUSSET, PDG du groupe NOALYS et le Dr Antoine WATRELOT, Président d'ASSPRO scientifique.

SESSION 1 - La recherche de responsabilité en cas de blessure ou homicide involontaire d'un patient

- Le grand témoin, Dr Isabelle MIGNON
- La responsabilité pénale du médecin, « les bon réflexes médicaux », Dr Jean DROGUET, Directeur Médical du Cabinet Branchet
- Le médecin devant le juge pénal : procédure, comment s'y préparer ? Me Georges LACOEUILHE, Avocat spécialiste en droit médical à Paris
- Responsabilité pénale et droit des patients, M. Guillaume ROUSSET, Docteur en droit et Maître de conférences à l'université Lyon 3, spécialiste du droit des patients
- Echanges avec la salle

10H40-11H00 : Pause

11h00 : SESSION 2 - La recherche de responsabilité au sein des relations interprofessionnelles.

- Le cas du harcèlement, M. Jean-Loup DUROUSSET, PDG du Groupe NOALYS
- Conflit d'équipe et risque pénal, Me Philip COHEN, Avocat spécialiste en droit médical à Paris
- Echanges avec la salle
- Point de vue de M. Georges FENECH, Député du Rhône, ancien Juge d'instruction

13H00-14H00 : Déjeuner

14h00 : SESSION 3 - La recherche de responsabilité sur l'utilisation frauduleuse des produits de santé

- Le cas des prothèses PIP, Me Georges LACOEUILHE
- Problème pénal de la défectuosité des produits de santé, Me Marie BELLOC, Avocate spécialiste en droit médical à Lyon
- Pr Cyril NOURISSAT, Professeur agrégé des facultés de droit, spécialiste en droit privé et sciences criminelles
- Me Béatrice ESPESSON-VERGEAT, Maître de conférences en droit privé à la faculté de droit de Saint-Etienne
- Echanges avec la salle

SESSION 4 - L'escroquerie à l'assurance maladie

- Dr Jean Louis DESPHIEUX, PDG du Groupe COURLANCY
- Me François MUSSET, Avocat spécialiste en droit de la santé à Lyon
- Echanges avec la salle

16H15 : Conclusion par M. Jean Loup DUROUSSET et le Dr Antoine WATRELOT

16h30 : Fin de la journée